

Le 23 septembre 2011

Déclaration liminaire à la CAPN de notation des inspecteurs de la filière gestion publique.

Monsieur le président ;

Nous ne pouvons commencer les travaux de cette CAP sans évoquer le contexte social. Le deuxième plan de rigueur annoncé par le 1^{er} ministre aggrave la situation des salariés. En effet, l'essentiel des mesures prises impacte de plein fouet les salariés et détruit leur pouvoir d'achat déjà largement entamé depuis plusieurs années. Cette politique de rigueur est incompatible avec une reprise de la croissance, de l'emploi et porte en elle les germes d'un effondrement social.

De plus, cette politique s'accompagne d'une remise en cause du niveau de la protection sociale. En instaurant une journée de carence pour les agents de la fonction publique lors des arrêts maladie l'Etat introduit le système de la double peine : double peine pour ces fonctionnaires qui en plus des problèmes de santé auront à faire face aussi à des problèmes financiers accrus.

Dans le secteur privé les jours de carence existant et l'annonce initiale d'un jour supplémentaire posent bien évidemment les mêmes problèmes.

La décision prise en commun par certains syndicats de faire de la journée du 13 décembre 2011 une journée de mobilisation pour ancrer le mécontentement citoyen contre les politiques publiques menées n'est qu'une première étape. Ce mouvement permettra d'aboutir à la remise en cause des effets néfastes d'une économie libérale dévastatrice qui ne considère l'être humain que comme une variable d'ajustement.

Les nombreux mouvements à l'échelle planétaire des Indignés préfigurent la catharsis sociale à venir.

De plus l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires condamne les choix opérés en matière de révision générale des politiques publiques et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique accentue les conséquences sociales désastreuses déjà existantes pour la grande majorité de nos concitoyens. Elle va aggraver la casse des services publics et amplifier la récession économique

Cette casse des services publics est parfaitement illustrée à la DGFIP. Depuis 2002 notre administration a perdu plus de 20 000 emplois détériorant ainsi la qualité et les missions de service public avec pour corollaire la dégradation considérable des conditions de vie au travail.

S'agissant de cette présente CAP, il est important de rappeler que l'actuel système de notation comporte de nombreux travers contribuant fortement à la dégradation des conditions de travail des agents. Ainsi le dogme du contingentement des réductions d'ancienneté est un obstacle majeur à la reconnaissance du travail réalisé. L'avenir n'est hélas pas plus porteur d'espoir. En effet, les menaces qui accompagnent la mise en place de l'entretien professionnel notamment en matière de recours, de modulation de primes en matière d'évaluation, sont contradictoires à la définition d'un système juste accepté par tous.

Un système de notation, d'évaluation, d'entretien professionnel fondé exclusivement sur des notions de productivité, de performance, individuelle mais aussi collective, de mérite sur la base d'indicateurs de performance ne peut que porter atteinte à la bonne marche du service public et à l'intérêt supérieur de la Fonction publique. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la finalité des missions de l'Etat et plus particulièrement de la DGFIP, ne peut être comparée à celle d'une entreprise privée dont le but ultime est le profit financier.

La commission examine aujourd'hui des appels de notation de la filière gestion publique. Il est à remarquer que cinq dossiers portent sur la contestation de l'attribution de la note d'encouragement de + 0,01. Nous notons le traitement différencié de ce type de notation entre les deux filières. En effet, d'application modérée dans la filière fiscale, elle a pour vocation à devenir une véritable majoration l'année suivante et cela se vérifie le plus souvent dans les faits. Dans la filière gestion publique cette attribution de note est plus courante et ne produit pas les mêmes effets. Ainsi il arrive souvent que des agents majorés plusieurs années consécutives à + 0,01 n'obtiennent jamais de véritable majoration et aussi que des agents initialement utilement majorés se voient attribués l'année suivante un +0,01. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires il est essentiel d'harmoniser ces pratiques.

La lecture des PV de CAPL, conforte notre position sur le rôle essentiel que doit jouer la CAPN. En effet la pression est devenue si importante que le niveau local n'est pas le niveau approprié pour dégonfler les situations de conflit, le directeur ayant tendance à se ranger systématiquement du côté des chefs de service. Pour le bien des agents comme des chefs de service, il est nécessaire de dépasser les clivages et de comprendre la vraie nature des difficultés. Seul le recul du niveau national permet de dépassionner les débats.

Concernant les conditions de tenue de cette CAP :

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires l'absence de jours de consultation est inacceptable et ne permet pas la bonne préparation des dossiers des collègues nous mandatant pour la défense de leur situation. Et que dire de la remise à l'ouverture de la sous-commission de documents concernant des situations particulières.

Absence de consultation et remise tardive sont contraires à un dialogue social de qualité.

En conséquence l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige que les futures CAP s'inscrivent dans un cadre juridique clairement défini où l'on respecte les temps nécessaires à la préparation des dossiers, la CAP devant être le lieu privilégié de tous les débats.